

2^e TOUR | ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMMENT PEUT-ON FANFARONNER AVEC UN TAUX DE 35 % DE PARTICIPANT-E-S ?



Stéphane Petit, candidat titulaire



Sonia Tavares, candidate suppléante

Lors du premier tour, sur le total de 6 599 salarié-e-s du collège autres salariés, n'ont voté que 2 360, soit 35 % de participation. Un second tour est nécessaire, car la barre des 50 % n'a pas été atteinte. Mobilisation. ➡➡➡



Retrouvez-nous sur www.cfdtservair.fr



QUELLES SONT LES RAISONS POUVANT EXPLIQUER LA FAIBLE PARTICIPATION ?

- ☑ Une période d'élection non propice à la mobilisation : campagne en plein été et vote début août et fin septembre.
- ☑ Un nouveau mode de scrutin imposé par la direction : le vote électronique auquel la CFDT est totalement opposée. Seul le vote à l'urne doit être retenu, car le vote électronique ouvre les portes à toutes les dérives antidémocratiques syndicales et demeure inadapté à l'entreprise. ●



LA CFDT ALERTE

Des dérives ont été constatées au niveau des codes et identifiants. La CFDT vous conseille de ne pas les communiquer, ils sont personnels. Ni la direction ni les organisations syndicales n'ont pas le droit de vous les demander. ●

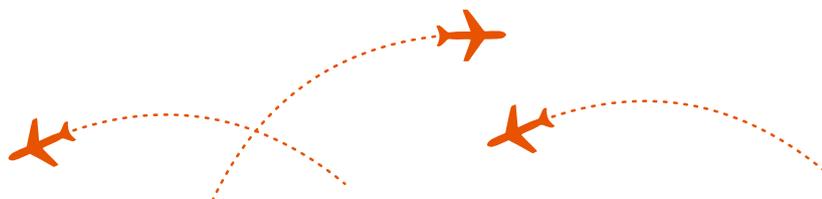


UN MANQUE DE PERCEPTION SUR L'INTÉRÊT RÉEL DE CE MANDAT

Certains anciens candidats n'ont pas rendu compte de leurs mandats, notamment sur la suppression d'avantages acquis. La CFDT a toujours demandé que l'information des salarié-e-s soit au cœur des objectifs des élus au Conseil d'administration. Elle s'y engage ! ●

SERVAIR & FILIALES





CERTAINS SE SONT DÉJÀ AUTOPROCLAMÉS VAINQUEURS

D'autres se posent en vraie force de parole pour tous les salariés du Groupe Servair, sauf que ce Groupe n'existe pas. Pour la CFDT, être la voix des salariés commence par une expression constante dans les instances.

Il est dommageable que les réunions ne soient pas filmées. Les salariés pourraient ainsi apprécier par eux-mêmes quels sont ceux qui se battent au quotidien pour la sauvegarde de leurs intérêts.

AVEC LA CFDT, METTONS FIN AUX PRATIQUES LAISSANT À DÉSIER

La CFDT dénonce les fausses négociations auprès de la direction pour des avantages individualistes et corporatistes. Avec la CFDT, ces pratiques n'auront plus de place au sein de Servair et de ses filiales. Nous tenons à remercier par ailleurs

à tous celles et ceux qui se sont exprimé-e-s lors de nos heures d'information syndicale et en renforcement de nos tracts afin que les salariés comprennent bien les enjeux de cette élection et l'importance du mandat de représentant-e des salariés au Conseil d'administration, qui n'est pas des moindres. ●

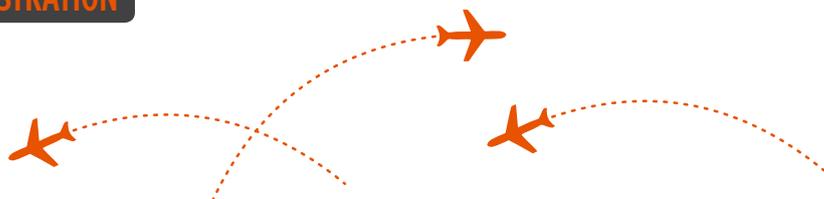
MALGRÉ TOUTES LES MESQUINERIES DES DIFFÉRENTES DIRECTIONS, LA CFDT SE MAINTIENT AU DEUXIÈME TOUR.



CE QU'IL FAUT RETENIR

Un recours en justice devant le tribunal d'instance d'Aulnay-sous-Bois a été déposé avant le premier tour. Il porte sur les conditions d'organisation de l'élection. L'audience est prévue le 14 décembre prochain. Au vu des conditions de déroulement du scrutin, un étage supplémentaire pourrait venir s'y greffer. Tout peut donc être à refaire. ●





FAITES CONFIANCE À LA CFDT, PREMIÈRE ORGANISATION SYNDICALE DE FRANCE

L'ADN de la CFDT est le dialogue social de haut niveau, qui passe aussi par une transparence absolue entre les partenaires sociaux. Chez Servair, nous avons demandé d'étudier les procès-verbaux des élections du premier tour, mais la direction n'a pas souhaité y donner suite sous prétexte que cela n'est pas rendu obligatoire par le protocole.

La CFDT a donc décidé de demander en justice le droit à la consultation de ces documents, car nous enregistrons un manque de dialogue social sans précédent chez SERVAIR.

VOTER POUR LES CANDIDAT-E-S CFDT, C'EST ÊTRE BIEN REPRÉSENTÉ-E

Le choix de faire évoluer l'entreprise et vos conditions de travail tout en étant informé-e et consulté-e vous appartient. Au second tour, prenez votre destin en main et choisissez l'expertise, la transparence et l'écoute de la CFDT, qui ont fait de nous première organisation syndicale au niveau national et favorite lors des prochaines élections au sein de la fonction publique. ●



**PARTICIPER AU VOTE, C'EST UN DROIT ET UN DEVOIR.
LA CFDT APPELLE À LA MOBILISATION L'ENSEMBLE DES SALARIÉS DES
ÉTABLISSEMENTS SERVAIR ET DES FILIALES POUR LE SECOND TOUR**